

RENDEZ-VOUS DE LA BIODIVERSITÉ : LA CONSULTATION RÉGIONALE

Bas-Saint-Laurent | 26 octobre 2023

—
Rapport de consultation



Novembre 2023

Recherche et rédaction

Anne Marie Cabana

Marie-Hélène Ouellet D'Amours

Révision et mise en page

Marilyne Arcand

CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DU
BAS-SAINT-LAURENT

88 RUE ST-GERMAIN OUEST, BUR. 104
RIMOUSKI (QC) G5L 4B5

CREBSL.COM

Partenaires financiers

Ce projet a été réalisé grâce au mandat octroyé par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).



À propos du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) est un organisme de concertation régionale en matière de protection de l'environnement et de développement durable créé à la suite d'une volonté régionale en 1977. Aujourd'hui, il fait partie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), qui comprend 17 CRE, regroupant plus de 1000 organismes. À titre d'organisme-conseil, le CREBSL avise tout intervenant concerné par l'environnement et il soutient les principes du développement durable auprès de la communauté et des entités décisionnelles.

Table des matières

Résumé.....	2
Contexte.....	2
<i>Le Rendez-vous de la biodiversité – la consultation régionale</i> au Bas-Saint-Laurent.....	4
Objectifs	4
Participants	4
Résultats des consultations.....	6
Les préconsultations	6
Les consultations	8
Questions posées par atelier et résultats répartis par axe.....	8
Axe 1 – Protéger et restaurer la biodiversité afin d’assurer la résilience des écosystèmes et bonifier l’accès des Québécois à la nature.....	8
Axe 2 – Encourager les pratiques durables qui favorisent la biodiversité....	12
Axe 3 – Agir sur les facteurs indirects de la perte de biodiversité en faisant participer l’ensemble des acteurs à tous les niveaux.....	15
Axe 4 – Collaborer avec les communautés autochtones et la société civile pour conserver la biodiversité.....	18
Résultats du questionnaire de satisfaction.....	20
Conclusion	25
Annexe 1.....	26
Annexe 2.....	34

Résumé

Cette consultation donne suite à l'engagement du Gouvernement du Québec d'atteindre les cibles annoncées lors la COP-15 à Montréal. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), souhaite consulter les intervenants régionaux sur les grandes orientations (4 axes et 14 cibles) de son Plan Nature 2030. Au Bas-Saint-Laurent, le CREBSL a reçu le mandat d'organiser cette consultation.

La directive était de rejoindre le plus de représentants des différentes sphères d'activités pour discuter des priorités de ce Plan Nature et engager la région dans l'action.

Contexte

En décembre 2022 se déroulait la 15e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (COP15) visant «la protection de la nature et les moyens de mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité partout dans le monde». Le résultat est le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal qui inclut 23 cibles, dont les principales sont :

- La conservation de 30 % des zones terrestres et des mers;
- La restauration de 30 % des écosystèmes dégradés;
- La réduction de moitié de l'introduction d'espèces envahissantes;
- La réduction des subventions préjudiciables à hauteur de 500 milliards USD par an.

L'engagement du gouvernement du Québec s'est traduit par l'annonce du Plan Nature 2030 incluant un investissement de 650 millions de dollars sur sept ans, dont 345 millions de dollars au cours des quatre prochaines années. Ce plan vise la mise en œuvre d'actions de conservation et d'utilisation durable des milieux naturels et l'intégration de la biodiversité dans les prises de décision, à tous les niveaux de gouvernance. Il comporte 4 axes selon lesquels sont réparties 14 cibles.

Le MELCCFP a confié la tenue des consultations aux 17 conseils régionaux de l'environnement (CRE) et à leur regroupement national (RNCREQ). Cela dans le

but de tenir compte des particularités des différents territoires et des intervenants.

L'atelier de consultation du Bas-Saint-Laurent s'est tenu le 26 octobre 2023, à Rimouski. Près de cinquante participants provenant de près de dix secteurs d'activité différents ont établi des priorités et identifié des défis régionaux pour chaque axe proposé par le gouvernement du Québec. Ils ont aussi formulé des recommandations sur les actions requises pour l'atteinte des cibles du Plan Nature 2030 au Bas-Saint-Laurent.

Ce rapport présente les résultats recueillis lors de cet exercice de consultation du 26 octobre 2023 à Rimouski, intitulé *Les rendez-vous de la biodiversité : la consultation régionale*.

Le Rendez-vous de la biodiversité — la consultation régionale au Bas-Saint-Laurent

Cette section présente l'objectif de l'événement, les organisations invitées et les participants, ainsi que le programme de la journée.

Objectifs

L'objectif de l'événement était d'informer les participants sur le Plan Nature 2030 du gouvernement du Québec et les consulter sur les 14 axes. Plus précisément, les participants devaient :

- Faire ressortir les enjeux bas-laurentiens;
- Proposer des objectifs et actions selon les axes proposés;
- Identifier les parties prenantes à mobiliser et les ressources.

Participants

Près de 50 personnes ont pris part à la consultation. Le tableau suivant présente le nombre d'invitations envoyées et le nombre de participants par secteurs d'activité.

Secteurs	Invitations	Participants
Municipal	271	10
Forêt	18	7
Agriculture	22	3
Environnement	16	8
Conservation	6	1
Faune	22	3
Affaires et finance	42	3
Universitaire	17	6
Santé	3	0
Premières nations	2	0
Sports et loisirs	13	0
Autres	13	7
Total	445	48

Le secteur « Autres » du tableau inclut la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, deux représentants du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD), une représentante d'Hydro-Québec et des représentants de différents ministères du Québec soit :

- Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ; ;
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation;
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Programme de la journée

 Plan nature - Événement concertation / BSL				
VERSION: mardi 24 octobre 2023		Étapes	Intervenants	Description de l'étape
08:30	0:30	09:00		
		Accueil et café		Cocardes
09:00	0:25	09:25	CRE	Allocution de Madame Maité Blanchette-Vézina, Députée de Rimouski; Ministre des Ressources naturelles et des Forêts; Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Allocution de Bertin Denis, de la Table régionale des élu.es municipaux (TREM) du Bas-Saint-Laurent. Mot du président du CREBSL: Vincent Dufour
09:25	0:10	09:35		Vidéos Jean Lemire + Ministre environnement
09:35	0:15	09:50	EMS	Programme de la journée et Brise glace
09:50	0:25	10:15		Présentations
				Portrait biodiversité au BSL Marie-Hélène Ouellet D'Amours + vidéo du ministère de l'environnement
10:15	0:20	10:35		Pause
10:35	0:05	10:40	EMS	Explication de l'atelier
10:40	0:25	11:05		Atelier 1 - Réactions aux présentations
11:05	0:10	11:15	EMS	Plénière
11:15	0:05	11:20	EMS	Explication de l'atelier
11:20	0:40	12:00	EMS	Atelier 2 ronde 1
12:00	1:00	13:00		Lunch
				Pendant le lunch, inviter les gens à sortir dehors. Prendre une photo de la biodiversité/nature et partager la photos (faire un mur de photos avec ça) - Avec appli kululu
13:00	0:05	13:05	EMS	Explication de l'atelier
13:05	0:35	13:40	EMS	Atelier 2 - ronde 2 Actions/outils/moyens (par cibles prioritaires)
13:40	0:05	13:45		Changement de table
13:45	0:25	14:10	EMS	Atelier 2 - ronde 3 Actions/outils/moyens (par cibles prioritaires)
14:10	0:15	14:25	EMS	Plénière
14:25	0:20	14:45		Pause
14:45	0:05	14:50	EMS	Explication de l'atelier
14:50	0:40	15:30	EMS	Atelier 3 - Stratégie et parties prenantes
				En intégrant tout ce qui s'est dit aujourd'hui, défis, actions incontournables pour y parvenir, parties-prenantes-clés
15:30	0:15	15:45	EMS	Plénière et engagements
15:45	0:10	15:55	CRE	Mot de clôture

Légende :

CRE : Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
EMS : En mode solutions (animation)

Résultats des consultations

Les préconsultations

Le CREBSL a mené des préconsultations informelles auprès de trois secteurs d'activité par des rencontres, à la demande. L'objectif était d'informer les intervenants et de noter leurs commentaires et préoccupations. Les résultats sont énumérés ci-dessous.

Secteur : Agricole

Date : 4 octobre

- Des pratiques agricoles sont bénéfiques pour la biodiversité : reconnaître ces pratiques;
- Éviter les mesures de conservation de type « cloche de verre » (conservation intégrale; toutes activités interdites);
- Les servitudes de conservation pourraient être un enjeu et exiger de faire appel à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Secteur : Conservation (terres privées)

Date : 5 octobre

- Besoin d'un financement de base (récurrent) pour les organismes de conservation et celui-ci devrait être proportionnel à la superficie du territoire;
- Les programmes de financement pour l'acquisition de terrains demandent toujours une contrepartie; or le seul cas où ce modèle fonctionne est lorsqu'un propriétaire donne son terrain, ce qui n'arrive que très rarement au Bas-Saint-Laurent (comparé à d'autres régions, ex. : Estrie);
- Les contreparties « en temps » devraient pouvoir être comptabilisées au même titre que celles en argent.

Secteur : Foresterie (territoire public)

Date : 26 octobre

- Le projet de Plan Nature génère de l'inconfort et potentiellement, des conflits (sentiment de piège qui pourrait être tendu à l'industrie);

- Une journée ne suffit pas pour des consultations sur le Plan Nature et ses 14 cibles;
- Impression de se faire imposer un plan déjà établi avec des mesures coercitives.

Les consultations

Questions posées par atelier et résultats répartis par axe

Note : le texte en gras indique que l'énoncé a été repris plusieurs fois ou que les participants ont voulu mettre l'emphase sur ces éléments.

Axe 1 — Protéger et restaurer la biodiversité afin d'assurer la résilience des écosystèmes et bonifier l'accès des Québécois à la nature

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
<p>Cible 1 : Aménager le territoire en veillant à freiner les pertes de biodiversité et à assurer la résilience de cette dernière aux changements climatiques</p>	<p>Utiliser la connectivité écologique pour renforcer la résilience aux CC; l'intégrer dans les SAD</p> <p>Appliquer les lois, règlements, normes, recommandations, ex. : bandes riveraines, milieux humides</p> <p>Favoriser la diversité des espèces dans la prise de décision</p> <p>Établir des sites de référence et évaluer la capacité de support des milieux ex. : pour suivi des changements, pour sensibiliser</p> <p>Inclure les taxons invisibles (champignons, micro-organismes, etc.)</p>	<p>Ressources et capacités du milieu municipal</p> <p>Mobilisation</p>	<p>Gouvernements</p> <p>Industries</p> <p>Experts</p>	<p>Priorité 16 du Plan régional de développement du CRD BSL</p> <p>Assurer un accompagnement des décideurs par les acteurs environnementaux</p>

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
	<p>Intégrer biodiversité en foresterie</p> <p>Conserver la biodiversité en milieu urbain</p> <p>Améliorer la collaboration entre les intervenants municipaux et environnementaux</p>			
<p>Cible 2 : Amorcer la restauration de 30 % des écosystèmes dégradés prioritaires</p>	<p>Identifier les écosystèmes dégradés de la région (définitions claires)</p> <p>Établir des priorités de restauration</p> <p>Restaurer des tourbières et milieux humides</p>	<p>Manque d'ambition associé au mot « Amorcer »</p> <p>Manque d'expertise</p> <p>Ressources humaines et financières</p>	<p>Gouvernements</p> <p>Industries</p> <p>Environnement et recherche</p> <p>Propriétaires de terres privées</p>	<p>Priorité 15 du Plan régional de développement</p>
<p>Cible 3 : Conserver 30 % des milieux continentaux et marins du Québec</p>	<p>Développer des outils à l'échelle du Bas-Saint-Laurent, ex. : carte, portrait</p> <p>Accroître la sensibilisation</p> <p>Définir les niveaux de conservation et mesures de protection (variété d'usages)</p>	<p>Accès aux données</p> <p>Concertation</p> <p>Critère économique vs critère écologique</p> <p>Acceptabilité</p>	<p>Milieu municipal</p> <p>Propriétaires privés</p> <p>Tables de gestion intégrée des ressources et de territoire (TGIRT)</p>	<p>Priorité 15 du Plan régional de développement</p>

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
	<p>Viser 30 % de conservation au niveau municipal</p> <p>Prioriser la représentativité, les corridors écologiques, l'agrandissement de sites existants, les îles, les terres privées</p> <p>Garder des territoires non aménagés</p> <p>Collaborer à l'agrandissement du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent</p> <p>Hausser la protection des zones côtières</p> <p>Intégrer d'autres modes de conservation, notamment en terres privées, ex. : servitudes</p> <p>Maintenir l'accessibilité au territoire</p>	<p>Mobilisation</p> <p>Harmonisation des usages</p> <p>Ressources financières, ex. : Manque de ressource chez les organisations environnementales</p>	<p>Acteurs des forêts publiques et privées</p> <p>Gouvernements</p> <p>Acteurs environnementaux</p> <p>Fonds vert</p> <p>Premières nations</p>	
<p>Cible 4 : Protéger les espèces menacées ou vulnérables et faire progresser leur rétablissement au Québec</p>	<p>Développer des outils officiels : portrait régional, localisation d'habitats, de projets</p> <p>Créer, appliquer normes pour projet de développement</p>	<p>Capacité financière ex. : récolte et validation de données, création d'outils, formation,</p>	<p>Ministères ; MELCCFP, CDPNQ</p> <p>Organismes de conservation</p>	<p>Priorité 15 du Plan régional de Développement</p>

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
	<p>Limiter l'utilisation des pesticides nocifs pour les pollinisateurs</p> <p>Mettre en œuvre outils existants, etc. : plans de rétablissement</p> <p>Plus de latitude décisionnelle régionale</p> <p>Considérer les intervenants clés (OBNL) et valoriser la collaboration</p>	<p>monitorage</p> <p>Cohérence entre les intervenants gouvernementaux ex. : enjeux caribou montagnard</p> <p>Leviers politiques</p>	<p>Science citoyenne</p> <p>Recherche</p>	
<p>Cible 5 : Éviter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et de pathogènes préoccupants et freiner leur propagation</p>	<p>Développer une réglementation municipale, ex : Interdiction et restriction de navigation</p> <p>Interdire la vente d'espèces envahissantes</p> <p>Surveillance des voies d'introduction</p> <p>Contrôle de la provenance des semences agricoles</p> <p>Sensibilisation</p>	<p>Courage politique</p> <p>Outils de sensibilisation, de détection, de suivi et de contrôle</p> <p>Manque de pouvoir des OBV et intervenants municipaux</p>	<p>Gouvernements; municipalités, CRD</p> <p>Organismes de bassin versant (OBV)</p> <p>Union des producteurs agricoles (UPA)</p> <p>Organisations de riverains</p> <p>Milieu touristique</p> <p>Les commerces ex. : équipement</p>	<p>Priorité 16 du Plan régional de développement</p>

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis?	Qui devra participer?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
			nautique et végétaux	

Axe 2 — Encourager les pratiques durables qui favorisent la biodiversité

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis?	Qui devra participer?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
<p>Cible 6 : Assurer la durabilité de l'agriculture et de l'aquaculture, et réduire les risques de pollution affiliés</p> <p>Cible 7 : Assurer la durabilité de la foresterie</p> <p><i>N.B. Ces cibles ont été regroupées afin de réduire l'impression de travail en silos et de développer des approches plus transversales.</i></p>	<p>Reconnaître les actions en place et financer en conséquence.</p> <p>Éviter la conversion des peuplements par plantations; favoriser diversification des essences</p> <p>Valoriser les services écologiques et compenser leur perte</p> <p>Former et sensibiliser les producteurs</p> <p>Maintien des certifications FSC; atteindre les cibles d'aménagement écosystémique par la diversité des pratiques</p>	<p>Concertation</p> <p>Flexibilité de la gouvernance actuelle/résistance au changement</p> <p>Courage politique</p> <p>Ressources humaines et financières</p> <p>Capacités</p> <p>Code du bâtiment</p> <p>Coûts élevés des produits</p>	<p>Ministères et municipalités</p> <p>Gouvernance agricole et forêts, incluant secteur acéricole</p> <p>Organisations environnementales</p> <p>Inclure les acteurs non forestiers/non agricoles, ex : consommateurs</p> <p>Impliquer l'ensemble des acteurs des</p>	<p>Priorités 13 et 14 du Plan régional de développement</p> <p>Élargir avec des cibles s'appliquant à d'autres secteurs économiques : énergétique, minier, etc.</p>

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
	<p>Maintenir le bois mort au sol et des peuplements à structure inéquienne</p> <p>Cartographier les forêts d'intérieur</p> <p>Financer des mesures de conservation, ex. : bandes riveraines, certifications, plans d'aménagement incluant la biodiversité</p> <p>Appliquer les normes, la réglementation</p> <p>Reconnaître et limiter l'influence des lobbys</p> <p>Étiquetage des produits incluant leurs impacts sur la biodiversité</p> <p>Accroître l'utilisation du bois en construction</p> <p>Favoriser les initiatives locales</p> <p>Développer des indicateurs, faire le suivi de changement de pratiques</p> <p>Accroître la recherche d'alternatives à l'exploitation des ressources, adaptées</p>	<p>biologiques</p> <p>Changements climatiques</p>	<p>chaînes de production</p> <p>Recherche</p> <p>Fonds Vert</p>	

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
	régionalement, ex. : recycler le bois de construction			
Cible 8 : Assurer la gestion et l'utilisation durable de la biodiversité	<p>Prioriser la restauration et conservation des milieux humides incluant les tourbières en exploitation</p> <p>Reconnaissance des actions</p> <p>Prioriser la connectivité</p> <p>Faire appliquer les réglementations</p> <p>Être plus préventif (en amont) que correctif (après les dommages)</p> <p>Soutenir la sensibilisation et l'éducation</p>	<p>Complexité des programmes de financement et adaptation régionale</p> <p>Mobilisation autour de l'exploitation durable des ressources et du milieu</p> <p>Cloisonnement des organisations, ex. : enjeu partage de données</p> <p>Espèces envahissantes</p>	Tous, incluant jeunes et Premières Nations	Développer des indicateurs mesurables et en faire le suivi

Axe 3 — Agir sur les facteurs indirects de la perte de biodiversité en faisant participer l'ensemble des acteurs à tous les niveaux

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
<p>Cible 9 : Bonifier l'intégration de la biodiversité à la gouvernance de l'État</p>	<p>Intégrer la protection de la biodiversité au niveau des organisations municipales, ex : règlement d'urbanisme, schéma d'aménagement</p> <p>Réserver 1 % du budget des projets d'infrastructures à la biodiversité</p> <p>Assurer l'intégrité de la biodiversité dans nos territoires protégés</p> <p>Intégrer des indicateurs pour le suivi des actions</p> <p>Développer le principe du droit de préemption à la conservation des milieux naturels</p>	<p>Concertation</p> <p>Cloisonnement des ministères, directions régionales, etc.</p> <p>Augmenter l'imputabilité des décisions et de la réglementation</p> <p>Charge de travail énorme</p> <p>Échéanciers</p> <p>Temps d'action et de réaction</p> <p>Application lois et règlements</p>	<p>Gouvernements</p> <p>Tables de concertation, ex. : TGIRT</p> <p>CRE (porteur)</p> <p>Industries</p> <p>Milieu économique, ex. : chambre de commerce</p>	<p>Priorité 2 du Plan régional de développement</p>
<p>Cible 10 : Amener les grandes entreprises et le secteur financier à agir en faveur de la</p>	<p>Appliquer le principe « Impacteur - payeur »</p> <p>Appliquer l'écofiscalité et</p>	<p>Rigidité des modèles économiques</p> <p>Dominance des</p>	<p>Grandes entreprises, industries</p> <p>Autres acteurs</p>	

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
biodiversité	<p>l'écoconditionnalité</p> <p>Donner aux fonds d'investissement les mêmes cibles qu'au gouvernement</p> <p>Établir les cibles modèles selon les secteurs d'activité</p> <p>Intégrer les cibles de biodiversité à la grille d'analyse des projets</p> <p>Adopter un cadre de bonnes pratiques précis et efficace pour améliorer les standards de pratiques</p> <p>Donner les moyens (incitatifs) aux entreprises d'atteindre les cibles</p> <p>Donner des outils (informations) pour les sensibiliser et les soutenir</p>	approches à court terme	(pour influencer les entreprises) ex : Consommateurs Secteur financier Gouvernements	
Cible 11 : Améliorer les choix de consommation, réduire la pollution et le gaspillage des ressources	<p>Valoriser la réduction à la source des déchets et emballages</p> <p>Prioriser les produits régionaux (ex. : obligation d'avoir un pourcentage de produit locaux sur les tablettes)</p>	Surconsommation Ressources financières et humaines Contrôle de la	Les bannières de l'alimentation Toutes les entreprises Gouvernements	Priorité 17 du Plan régional de développement

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
	<p>Valoriser la transition de l'alimentation animale vers les produits végétaux</p> <p>Éducation et sensibilisation (ex. : informer sur l'empreinte environnementale)</p> <p>Encadrer la publicité</p> <p>Encourager les municipalités à adopter des règlements qui limitent l'utilisation de plastique (et autre pollution)</p> <p>Augmenter le recyclage des matériaux, valoriser leur réutilisation</p> <p>Aménager des sites de cueillette et des jardins communautaires</p>	<p>publicité</p> <p>Modifier la gestion de l'approvisionnement des entreprises, ex. : épiceries</p>	<p>Consommateurs et experts en accompagnement dans le changement de pratiques</p> <p>Entreprises de recyclage</p> <p>Fonds Vert</p>	
<p>Cible 12 : Mobiliser et réorienter le financement privé en faveur de la biodiversité</p>	<p>Créer un Fonds de la biodiversité (capital régional), p. ex. REER vers des projets du BSL orientés biodiversité et social</p> <p>Créer un système de crédit biodiversité</p>	<p>Écoblanchiment</p> <p>Mobilisation du secteur financier, du secteur privé</p> <p>Besoins croissants de financement des</p>	<p>Institutions financières</p>	

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
	<p>Créer un incitatif : faciliter le « retour sur investissement » des financements privés, crédit d'impôt</p> <p>Prioriser la mobilité durable, ex : transport maritime, ferroviaire, pistes cyclables</p> <p>Inciter et faciliter les dons en faveur de la biodiversité</p>	organisations sociales		

Axe 4 — Collaborer avec les communautés autochtones et la société civile pour conserver la biodiversité

Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
Cible 13 : Améliorer le partage de connaissances, la communication et la sensibilisation pour mobiliser l'ensemble de la société pour la	<p>Initiatives visant à apprendre à mieux se connaître et offrir un support aux groupes sous-représentés</p> <p>Valoriser la science citoyenne et les initiatives, les savoirs, les bons</p>	<p>Différences culturelles</p> <p>Disponibilité des organisations autochtones</p> <p>Représentativité</p>	<p>Milieu de l'éducation à tous les niveaux</p> <p>CRE</p> <p>Milieu municipal</p>	

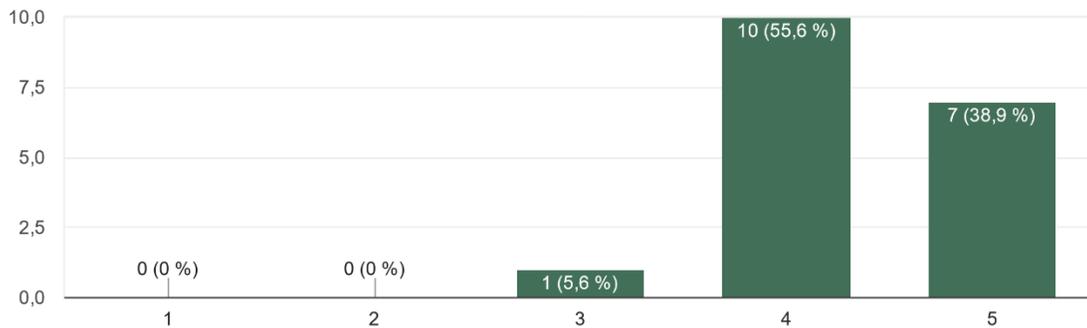
Cibles	Ce qui peut être fait ou mis en place	Quels seront les défis ?	Qui devra participer ?	Bonification de la cible et autres informations pour la mise en œuvre
conservation de la biodiversité	<p>coups</p> <p>Valoriser l'intégration des autochtones, ex : Alliance de l'énergie de l'Est</p> <p>Développer le pouvoir d'agir à tous les âges, particulièrement chez les jeunes</p>	des participants	Grand public Communautés autochtones	
Cible 14 : Soutenir le leadership et les initiatives autochtones en matière de conservation de la biodiversité	<p>Faciliter la délégation de gestion de secteurs aux Premières Nations (ex. : secteur Boisbouscache)</p> <p>Travailler ensemble au lieu de le faire en parallèle</p> <p>Encourager le partage de connaissances autochtones</p> <p>Comprendre les enjeux légaux</p> <p>Former les organisations municipales, l'industrie sur les autochtones, leur gouvernance, les enjeux légaux, etc.</p>	<p>Préjugés</p> <p>Méconnaissance</p> <p>Sensibilisation des Premières Nations</p> <p>Connaissance et reconnaissance des territoires autochtones</p> <p>Approche de consentement libre, préalable et éclairé</p>	<p>Gouvernements</p> <p>Municipalités</p> <p>Première Nation Wolastoqiyik Wahiasekuk</p>	

Résultats du questionnaire de satisfaction

Commentaires généraux sur la journée - 5 réponses

D'une manière générale, êtes-vous satisfait.e de cette journée ?

18 réponses

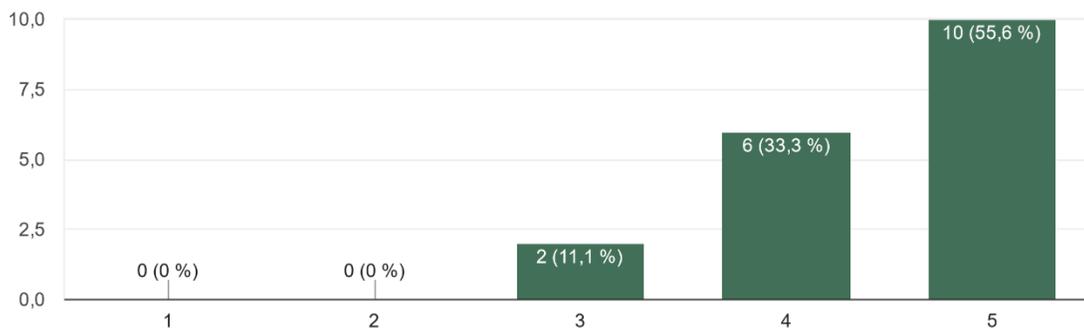


- Belle organisation, merci beaucoup!
- J'aimerais avoir le résultat et l'évolution qui va en sortir de cette rencontre.
- Un bref tour de table au début aurait été pertinent pour connaître les différents acteurs sur place. Comme il y avait beaucoup de changement de table, un vestiaire aurait été pertinent. Très difficile de se concentrer entre 11 h et 12 h quand on a faim et que la nourriture arrive à côté. Une petite collation lors de la 1re pause aurait été appréciée.
- Il est extrêmement dérangeant qu'il n'y ait pas eu de bacs de recyclage et de matières organiques sur le site. Chaque poubelle doit en être accompagnée.
- De bons échanges avec des participants de divers milieux.

Commentaires sur la structure de la journée – 6 réponses

La structure de la journée vous convenait-elle ?

18 réponses

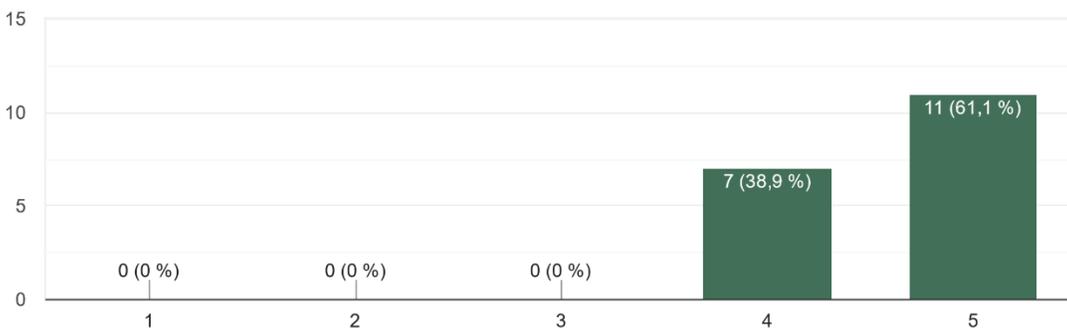


- Il aurait été plus productif de pouvoir se préparer à l'avance au moyen d'un questionnaire en ligne, par exemple.
- Échange
- Rien à signaler :)
- ++ le temps de sortir un peu le midi. Il aurait été intéressant d'avoir un suivi/retour/jeu en lien avec les photos récoltées.
- Excellent de changer de tables, de sujets et de groupes
- Bonne gestion de l'horaire de la part des facilitateurs.

Commentaires sur l'animation – 4 réponses

Comment avez-vous trouvé l'animation de la journée ?

18 réponses

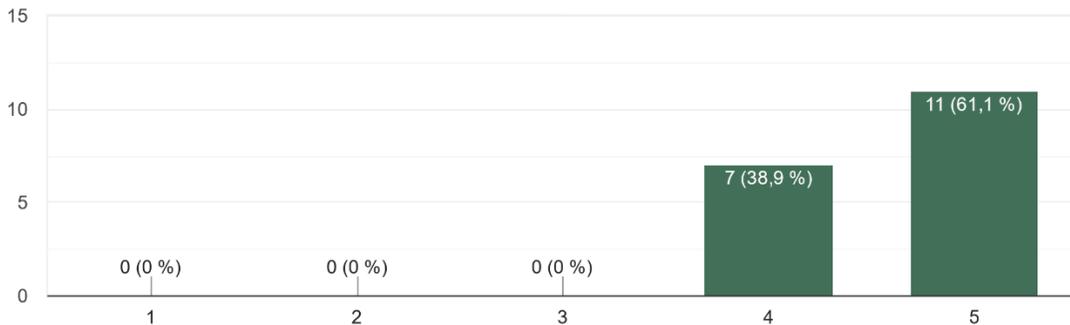


- Sauf celle sur internet de la jeune fille non motivante
- Rien à signaler :)
- Il est possible qu'une animation focalisée à chacune des tables ait aussi pu être utile.
- Belle démarche d'animation avec des facilitateurs expérimentés.

Commentaires sur les discussions aux tables - 4 réponses

Comment avez-vous trouvé la qualité des discussions aux tables ?

18 réponses

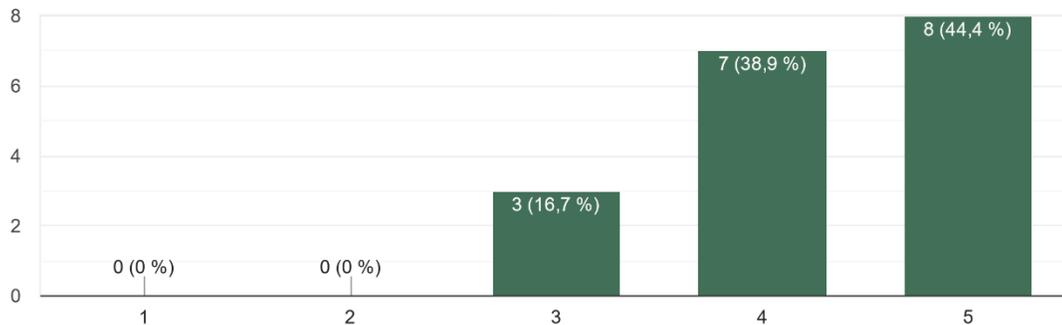


- Diversité
- Excellent de générer des échanges et de varier les groupes.
- Une personne insistait pour discuter de son projet en particulier
- Bonne implication des intervenants de divers milieux

Commentaires sur les attentes - 4 réponses

Diriez-vous que vos attentes ont été prises en compte lors de cette journée ?

18 réponses

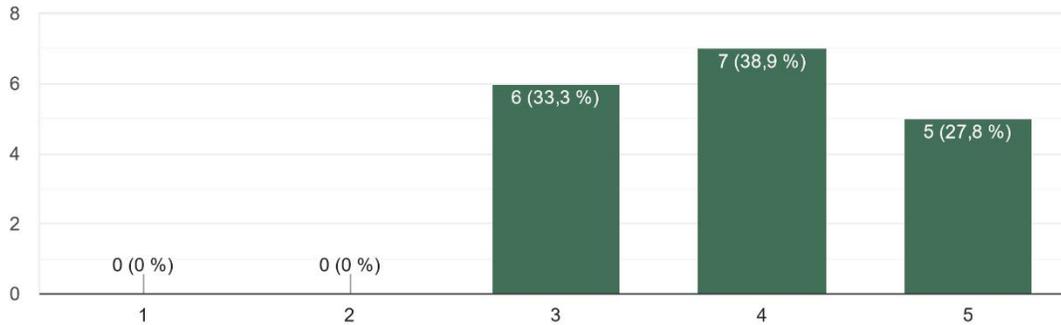


- pour l'organisation régionale, mais pas pour les exigences et délais exigés du provincial
- C'était parfois difficile de faire ressortir nos idées parmi celles, tout aussi pertinentes, des autres participants. Toutefois, j'ai pu ajouter mes idées sur les fiches par la suite.
- Une première pour moi en tant que mairesse
- Nous avons eu la possibilité de commenter les éléments connus.

Commentaires sur la compréhension du Plan Nature - 4 réponses

Est-ce que cette journée vous a permis de mieux comprendre les opportunités et les enjeux liés au Plan Nature 2030 ?

18 réponses



- La mise en œuvre de ce plan demeure nébuleuse.
- Voir évoluer rapidement après cette rencontre urgence d'agir
- Pas encore assez concret pour voir les opportunités et les enjeux.
- Il y avait beaucoup d'éléments qui sont encore à définir.

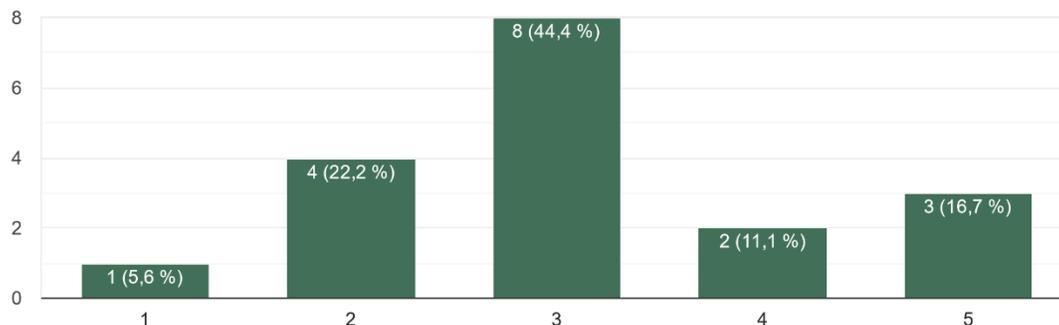
Autres suggestions ou commentaires sur le Plan Nature 2030, qui n'ont pas été abordés lors de la journée ? 3 réponses

- Immigration
- pas pour le moment :)
- La démarche est un peu forcée et il semble y avoir une urgence de résultats sans planification réelle des actions à poser. Actions qui sont encore vagues.

Si vous ressortez avec des pistes d'action, pouvez-vous en nommer quelques-unes? – 3 réponses

Ressortez-vous avec des pistes d'action concrètes ?

18 réponses



- Collectivité
- Cela m'a redonné de l'énergie pour continuer les actions à mon échelle d'entreprise individuelle. Et aussi de diffuser certaines informations à mon réseau de contacts. Merci pour cela :)
- Nous connaissons les acteurs qui posent déjà des gestes pour la biodiversité. Encore faut-il savoir si nous devons aller plus loin dans nos démarches actuelles ou simplement les documenter afin de les faire connaître.

Conclusion

C'est avec une grande motivation que le CREBSL a reçu le mandat de tenir cette consultation, car il illustre la volonté du gouvernement du Québec de concrétiser l'accord international Kunming-Montréal sur la biodiversité signé il y a près d'un an.

Au Bas-Saint-Laurent, la biodiversité est une priorité du Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent et les cibles du Plan Nature concordent en plusieurs points avec ce document. La journée de consultation sur ces cibles a suscité l'intérêt dans la région, notamment du côté des municipalités. De plus, l'enthousiasme notable des participants s'est maintenu jusqu'à la fin, malgré un horaire chargé.

Le CREBSL a toutefois soulevé, tout comme d'autres participants, certains points d'amélioration, comme le temps restreint alloué à cette consultation, incluant la consultation publique en ligne. D'autres commentaires ont été reçus par rapport au manque de définition de certains termes, voire de certaines cibles et des participants ont mentionné que la démarche demeurait somme toute abstraite et manquait d'ambition dans un contexte d'urgence pour agir sur la crise des déclin de biodiversité. Une demande de suivi a été faite par les participants au sujet de la prise en compte des résultats régionaux dans la perspective nationale.

Ce document est une première réponse à cette demande, afin que les intervenants du Bas-Saint-Laurent maîtrisent les résultats de la consultation régionale sur le Plan Nature. Il s'agit d'une première étape dans la démarche ayant pour but de déployer des initiatives de conservation et d'utilisation durable des milieux naturels et d'intégrer la biodiversité dans les prises de décision, à tous les niveaux de gouvernance.

Le CREBSL est optimiste quant au positionnement du gouvernement québécois sur l'enjeu du déclin de sa biodiversité et des moyens qu'il y consacrera. Avec la conviction d'agir positivement pour la biodiversité, l'organisme répondra bien sûr présent lors des suites à donner au Plan Nature, dont la version finale doit être déposée au printemps 2024.

Annexe 1

- Liste des organisations invitées et inscrites (X)

Municipal		Bureau du député de Cote-du-Sud		Municipalité de Sainte-Françoise
		Bureau du député de Haute-Gaspésie - La Mitis - Matane - Matapédia (à Matane)	X	Municipalité de Sainte-Hélène
		Bureau du député de Haute-Gaspésie - La Mitis - Matane - Matapédia (à Matane)		Municipalité de Sainte-Irène
		Bureau du député de Matane-Matapédia		Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc
		Bureau du député de Montmagny - L'Islet - Kamouraska - Rivière-du-Loup		Municipalité de Saint-Éloi
		Bureau du député de Rimouski		Municipalité de Sainte-Luce
		Bureau du député de Rivière-du-Loup-Témiscouata		Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata
		Bureau du député de Rivière-du-Loup-Témiscouata		Municipalité de Sainte-Marguerite
		Député de Montmagny - L'Islet - Kamouraska - Rivière-du-Loup		Municipalité de Sainte-Paule
		Député de Rimouski-Neigette - Témiscouata - Les Basques		Municipalité de Saint-Épiphanie
	X	MRC de Kamouraska		Municipalité de Sainte-Rita
	X	MRC de La Matanie		Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière
		MRC de La Matapédia		Municipalité de Saint-Eusèbe
		MRC de La Matapédia		Municipalité de Saint-Fabien
		MRC de La Mitis		Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger
		MRC de Rimouski-Neigette		Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski
	X	MRC de Rivière-du-Loup		Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant
		MRC de Témiscouata		Municipalité de Saint-Germain
		MRC des Basques		Municipalité de Saint-Guy
		Municipalité d'Albertville		Municipalité de Saint-Honoré
		Municipalité d'Auclair		Municipalité de Saint-Hubert

	Municipalité d'Esprit-Saint		Municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg
	Municipalité de Baie-des-Sables		Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu
	Municipalité de Biencourt		Municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande
	Municipalité de Cacouna		Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska
	Municipalité de Grand-Métis		Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage
	Municipalité de Grosses-Roches		Municipalité de Saint-Juste-du-Lac
	Municipalité de Kamouraska		Municipalité de Saint-Léandre
	Municipalité de L'Isle-Verte		Municipalité de Saint-Léon-le-Grand
	Municipalité de La Rédemption		Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
	Municipalité de La Trinité-des-Monts		Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long
	Municipalité de Lac-au-Saumon		Municipalité de Saint-Marcellin
	Municipalité de Lac-des-Aigles		Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux
	Municipalité de Lejeune		Municipalité de Saint-Médard
	Municipalité de Les Hauteurs		Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec
	Municipalité de Les Méchins		Municipalité de Saint-Modeste
X	Municipalité de Mont-Carmel		Municipalité de Saint-Moïse
	Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges		Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski
	Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs		Municipalité de Saint-Noël
	Municipalité de Notre-Dame-du-Portage		Municipalité de Saint-Octave-de-Métis
	Municipalité de Packington		Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth
	Municipalité de Padoue		Municipalité de Saint-Pacôme
	Municipalité de Price		Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix
	Municipalité de Rivière-Bleue		Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
	Municipalité de Rivière-Ouelle		Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy
	Municipalité de Saint-Adelme		Municipalité de Saint-René-de-Matane
	Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska		Municipalité de Saint-Simon

	Municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs		Municipalité de Saint-Tharcisius
	Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard		Municipalité de Saint-Ulric
	Municipalité de Saint-André		Municipalité de Saint-Valérien
	Municipalité de Saint-Antonin		Municipalité de Saint-Vianney
	Municipalité de Saint-Arsène		Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
	Municipalité de Saint-Athanase		Municipalité de Sayabec
	Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska		Municipalité de Val-Brillant
	Municipalité de Saint-Charles-Garnier	X	Ville d'Amqui
	Municipalité de Saint-Clément		Ville de Causapscal
	Municipalité de Saint-Cléophas		Ville de La Pocatière
	Municipalité de Saint-Cyprien		Ville de Matane
	Municipalité de Saint-Damase		Ville de Métis-sur-Mer
	Municipalité de Saint-Denis-De la Bouteillerie		Ville de Mont-Joli
	Municipalité de Saint-Donat		Ville de Pohénégamook
	Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici	X	Ville de Rimouski
	Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	X	Ville de Rivière-du-Loup
	Municipalité de Sainte-Félicité	X	Ville de Saint-Pascal
	Municipalité de Sainte-Flavie		Ville de Témiscouata-sur-le-Lac
	Municipalité de Sainte-Florence	X	Ville de Trois-Pistoles
			Ville Dégelis

Agricole	X	Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent	Productrices et producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (PPABSLG)
		Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent	Groupe spécialisé Acéricole
		Ordre des agronomes, Section Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Groupe spécialisé Agricultrices

	X	Table de concertation bioalimentaire – Bas-Saint-Laurent		Groupe spécialisé Bois
		Club Action Sol de La Matapédia		Groupe spécialisé Bovins
		Club de Gestion des Sols du Témiscouata		Groupe spécialisé Grains
	X	JMP Consultants / Club Fertilisation 2000		Groupe spécialisé Lait
		Groupe Pousse-Vert		Groupe spécialisé Ovins
		Pursol Club Agroenvironnemental		Groupe spécialisé Porcs
		Club Sols Vivants		Groupe spécialisé Relève agricole
		Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud		Biopierre
Forêt	X	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent		Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SER de la Vallée)
		Association forestière bas-laurentienne		Société d'exploitation des ressources des Monts
	X	Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent		Uniboard Canada inc.
	X	Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent	X	Bégin et Bégin inc.
		Coopérative forestière de La Matapédia	X	Groupement forestier du Témiscouata
		Bois d'œuvre Cedrico inc.		Groupement forestier Grand-Portage
		Lulumco inc.	X	Réseau Forêt-Bois-Matériaux de Témiscouata
		Multi-Cèdres Ltée.	X	CGCBSL - FSC
		Groupe Lebel inc.	X	Cascades emballage carton-caisse Cabano
Environnement	X	OBV Fleuve St-Jean	X	Groupe Uni-Vert de La Matanie
	X	OBAKIR		Corporation PARC Bas-Saint-Laurent
		OBV Matapédia-Restigouche		Synergie Bas-Saint-Laurent
		OBV du nord-est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL)		FabRégion
	X	Comité ZIP Sud-de-l'Estuaire		Fonds Écoleader - Bas-Saint-Laurent

		Table de concertation régionale (TCR)		PARC Bas-Saint-Laurent
		ÉCO Mitis	X	Comité des étudiants de Rimouski pour l'environnement (CÈDRE)
		Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de La Matapédia et de La Mitis (RITMR)	X	Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-Éco)
	X	AGECAR	X	Observatoire des oiseaux de Rimouski
Conservation	X	Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent		Jardins de Métis
		Comité de protection des monts Chic-Choc		Nature Québec
		Deux pays, une forêt / Commission de services régionaux Nord-Ouest, Nouveau-Brunswick		Conservation de la nature Canada
Faune		Club Chasse et Pêche Appalaches		La Baronnie du Kamouraska
		Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia	X	Réserve faunique Duchénier - Terfa
		Fer Macpès - Cégep de Rimouski	X	ZEC Bas-Saint-Laurent
		Pourvoirie Le Chasseur		ZEC Cap-Chat
		Réserve faunique de Matane		ZEC Casault
		Réserve faunique de Rimouski		ZEC de la rivière Matane
		Fédération des pourvoiries du Québec		ZEC de la rivière Rimouski
		Fédération québécoise pour le saumon atlantique		ZEC Chapais
		Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec		ZEC Owen
		Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP)		Parc national du Bic
		Parc national de la Gaspésie	X	Parc national du Lac-Témiscouata
Affaires et Finance		Bombardier Produits Récréatifs		Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette
		PremierTech		Chambre de commerce MRC de Rivière-du-Loup

	Tourbe Berger		Chambre de commerce du Témiscouata
	Les Tourbes Nirom		Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet
	Tourbières Lambert		Chambre de commerce Trois-Pistoles-Notre-Dame-des-Neiges
	Tourbière Réal Michaud et fils inc.		Chambre de commerce Mont-Joli-Mitis
X	Association des producteurs de tourbe horticole du Québec (APTHQ)		Chambre de commerce de la MRC de la Matapédia
	Parc Éolien Nicolas-Riou		SOPER
	Alliance de l'énergie de l'Est		Desjardins
	Parc éolien Picard-St-Antonin		SADC Matapédia
	Parc éolien Canton MacNider		SADC Mitis
X	Parc éolien Madawaska		SADC MRC de RDL
	Parc éolien Le Nordais		SADC Neigette
	Parc éolien Baie-des-Sables		SADC région Matane
	Parc éolien Saint-Ulric-Saint-Léandre (Jardin d'Éole)		SADC Témiscouata
	Parc éolien Témiscouata 2		SADC Basques
	Parc éolien Lac Alfred phases 1 et 2		SADC Kamouraska
	Parc éolien Vents du Kempt		Parc éolien Viger-Denonville
	Parc éolien La Mitis		Nergica, Recherche et innovation en énergies renouvelables
	Parc éolien Saint-Damase	X	SEREX
	Parc éolien Témiscouata		Ocean Nutrasciences inc.
X	Les Innovateurices		
Universitaire / académique	X	UQAR - Département de biologie, chimie et géographie	X
		UQAR - Département sociétés, territoires et développement	
			UQAR - Chaire en éducation à l'environnement et au développement durable
			UQAR - chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins

	X	UQAR - ISMER		Ouranos
	X	UQAR - Unité départementale des sciences de l'éducation		Ressources Aquatiques Québec
		UQAR - Chaire de recherche en génie côtier		Centre de la Science de la Biodiversité du Québec
		UQAR - Chaire de recherche sur la forêt habitée		Québec-Océan
		UQAR - Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières		Centre de recherche sur les biotechnologies marines
		Innovation maritime		Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes
	X	UQAR – Vice-rectorat aux ressources humaines et à l'administration	X	Cégep de Rimouski
Santé				
		CISSS Bas-Saint-Laurent		
		Regroupement intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec		Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales (CIRUSSS)
Premières nations				
		Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwuk		Conseil de la Nation Listuguj Mi'gmaq
Sports et loisirs				
		Sentier International des Appalaches		Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
		Fédération québécoise des clubs quads		Spéléo Québec
		Regroupement des locataires des terres publiques		Voile Québec
		Nature Aventure		Rando Québec
		Eau Vive Québec		Québec Subaquatique
		Ski de fond Québec		URLS Bas-Saint-Laurent
	X	Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCQM)		
Autres				
	X	Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	X	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
		Ministère des Ressources naturelles et des forêts		Ministère des Transports du Québec

	Tourisme Bas-Saint-Laurent	X	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation
	Tourisme Gaspésie		
X	Ministère de l'Environnement, de la lutte aux changements climatiques, de la faune et des parcs	X	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
X	AREQ (retraités CSQ)	X	HydroQuébec

Annexe 2

Photos de l'événement du 26 octobre 2023 :

[Photo 1](#) – Atelier participatif.

[Photo 2](#) – Allocution de Maïté Blanchette Vézina, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ministre des Ressources naturelles et des Forêts.